VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN,

VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634 1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678-1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Interet dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Onzaga, mesurant 30 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Nicholas Protti devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908 Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre P sur un plan dressé par Uncas Lewis, voyer de ville, daté du 3 novembre 1908, annexé à un acte de N. Protti à A. Virgets, mesurant 31 pieds 3 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Onzaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Onzaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 0 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 78 pieds 6 pouces sur son entre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly où elle rencontre sa ligne de face qui commence à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Onzaga. Ledit lot P, est une partie du lot B, le plus près de la rue Onzaga, selon un plan dressé par Edgar Pilié, daté du 12 novembre 1904 acquis de N. Protti, le 10 novembre 1908, devant F. D. Charbonnet, notaire, Livre des transferts 320, folio 257.

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga mesurant 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, acheté de P. W. Anephot, et als, le 20 juillet 1906, livres des transferts 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, se touchant l'un l'autre mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, acheté de P. W. Anephot et als, par un acte devant Scott E. Beer, notaire public le 20 juillet 1906, livres des transferts 210 page 53

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galeries de face et de côté, grand hangard etc. Propriété de valeur

5. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Onzaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed. Koch devant F D Charbonnet notaire le 12 juin 1906, livre des transferts 208 page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres, une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport.

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, garantis par hypothèque privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer sa ou ses polices d'assurances au porteur des billets, les actes de vente contiendront la clause de non aliénation sans expertise et 5 0|0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F D Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN,
801-803 Bâtisse Maison Blanche

2 oct—3 6 20 27—nov 3 7

VENTES A D'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS EAGAN ET EPOUSE.

No 101.403—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LE DOUBLE COTTAGE Nos 2618-20 rue Magnolia, entre les rues Troisieme et Quatrieme et le lot adjoignant.

Succession de Thomas Eagan et épouse—No 101,406—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—En vertu d'un ordre signé le 20 septembre 1912 adressé à PETER GALLAGHER, encanteur, par Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division D, juge agissant de la Division A actuellement en congé. Le MARDI 29 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 31 rue Baronne, je vendrai la propriété au-vante décrite à savoir.

Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits voies, dépendances, privilèges qui en dépendent ou qui y appartiennent, situés dans le Quatrième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans le carré No 366, borné par les rues Magnolia, Locust, Troisième et Quatrième désignés par les Nos 14 et 15 sur un certain plan lithographique dans le livre des plans de propriétés de Succession de Jno. Davidson et autre propriété annexé à un acte de vente en l'étude de W. J Castell ancien notaire en cette ville. Les dits lots adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente et un pieds neuf pouces de face à la rue Magnolia, la même largeur en arrière sur cent vingt pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par Thomas Eagan, suivant acte devant J. Zack Spearing, notaire daté du 13 juillet 1892 Livre des transferts 144, fo. 223, et ladite vente fut ratifiée suivant acte devant Bernard Tiche, notaire daté du 3 avril 1893. Livre des transferts 150, fo. 235.

Conditions.—

Un tiers ou plus au comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la dite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et liens de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurités usuelles, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété pour l'année 1912.

Acte de vente devant B. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. W Robinson, avocat pour le demandeur.

26 sept—26 29—oct 6 13 20 27 29

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion pour le spéculateur

Le cottage simple No 4023 rue Tchoupitoulas

Succession de Henri Dimm ou Dim. No 101,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 904 rue Gravier—MARDI, le 26 novembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, daté et signé le 23 octobre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No trois du vieux plan du Faubourg Est Bouligny ou carré No 112 du nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas), Jersey (actuellement Annonciation), Constantinople et Marengo; ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé devant Salim Magner, ancien notaire, daté du 5 avril 1865 et mesurant trente pieds de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 4023 rue Tchoupitoulas, contenant à peu près cinq chambres, entrepôt et hangar dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, et devra déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Jas B. Grinage, notaire.

G. G. Kornerberger avocat

26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON SIMPLE

Dans le Quatrième District

No. 2826 rue Saratoga

Succession de William H. Krone

No 412 de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane de la Paroisse de St. Tammany

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de la Louisiane, pour la paroisse de St. Tammany, rendu, signé et enregistré dans cet office, le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à la folle enchère

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, (Nouvelle-Orléans), dans le carré borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sud Rempart (autrefois St Denis), Sixième et Washington désigné comme No 13 sur un certain plan dessiné par H Moe hansen, architecte et voyer daté du 28 juillet 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire de cette ville, pour référence, dans son livre de plan No 1, ledit lot de terrain mesure trente pieds de face rue Saratoga sur cent cinquante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui avait été acquise par ledit William H. Krone par un acte de vente du (Commercial Homestead Association) devant Fred Zengel, notaire le 21 mars 1895, enregistré livre de transferts folio 257.

Les améliorations comprennent une maison simple contenant à peu près trois chambres et une cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication, et doit payer en surplus toutes les taxes exigibles pour l'année 1912. Les loyers devront être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au moment de l'acte de la vente. L'acte de la vente sera aux dépens de l'acquéreur devant Joe F. Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan, No 101,654, la propriété ci-après décrite à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés ci-dessus, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Coliseé, Sixième, Chestnut et Washington à ence mesurant vingt cinq pieds de face rue Colisée sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles formant partie du terrain No six de l'ilet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais déposé dans le bureau de G. E. Stringer notaire et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2834 rue Colisée consiste d'une maison simple, cinq chambres moitié ardoises, moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus, droits, voies privilèges, etc., ci dessus appartenant, et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 359, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations constituent la maison double 27 9 61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No —— rue White.

3—Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus et tous les droits voies et privilèges, etc., ci dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'ilet No 174, borné par les rues Félicité Camp, Ste Marie et Chestnut, désignée comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne le divisant du terrain quinze, cent trente trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix-sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No seize et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1102 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fleurs, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Deuxième, Magasin, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dessiné par L. H. Pilié, voyer daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle du terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente-cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magasin quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de là s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt six pieds et pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 680, borné par les rues Milan, Willow, Gén Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6.—Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'ilet borné par les rues St-Charles Lafayette (auparavant Hevia), Carondelet et Girod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur, ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Austerlitz, Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre B, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Austerlitz, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Monroe. Ladite parcelle en mer ceu de terrain est composé de l'entier terrain No 7 et la moitié du terrain No 8 adjoignant et mesurant et semble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles une maison double contenant trois chambres de chaque côté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour

9.—Un 1|2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Poeyfarre, Constance, Magasin et Delord, ou avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Poeyfarre sur une profondeur et face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Poeyfarre et Constance.

Conditions—Un tiers ou plus au comptant à l'option des l'acquéreurs, le solde en un an, ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent, par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final, garantie par hypothèque, liens du vendeur, cinq pour cent, honoraires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartenant aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur du ou des billets. Dix pour cent comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Rudolph Henry Wager

Cour Civile de District, No 101,8 1, Division A

Diamants !! Diamants !! Diamants !!

Occasion Excellente de se Procurer des Bijoux de Valeur

Pour les Fêtes Prochaines à Très Bon Compte

A l'Encan MARDI, le 29 Octobre 1912, à 11 heures A. M. à Stern's Auction Company's Annex, Nos 626-30 Commune

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — vendra à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée et placée par vertu d'un ordre signé le 17 octobre 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les valeurs ci-après décrites, à savoir—

Epinglettes en diamants, broches en diamants, boucles en or de bretelles ornées de diamants, médaillons en or incrustés de diamants, bagues en diamants, bagues en or, étoiles en diamants, boutons de manchettes garnis de diamants, bijoux antiques, demeuses etc., etc., en plus un vieux Piyol.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

Jas A. Koehl, administrateur
Arthur B. Leopold, avocat.
18 oct—18 20 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Preston M. Hill

No 101,731—Cour Civile de District, Division A.

Résidence Simple à deux Etages

No 827 rue Calhoun

Entre les rues Magasin et Camp

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI, le 31 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 octobre 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Une parcelle de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 30 borné par les rues Calhoun, Magasin, Camp et l'avenue Henry Clay, sur un plan par S. G. De l'Isle, voyer, mesurant quarante pieds, neuf pouces et sept lignes en tiers de face à la rue Calhoun sur cent dix huit pieds cinq pouces et six, lignes au quart sur la ligne la plus près de la rue Camp et cent dix-huit pieds et onze pouces (plus ou moins) de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations se trouvent au No municipal 827 rue Calhoun et consistent en une maison solide à deux étages, ayant un vestibule, 6 chambres, chambre à bain, gaz, égouts, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payables en un an et deux ans, portant un intérêt de 8 0|0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le coût de tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, et les loyers de ladite propriété devant appartenir à la succession jusqu'au moment où l'acte de vente sera signé. Le dit acte passé devant Peter Seiff, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Geo. Montgomery avocat
20 oc —20 27—nov 3 10 17 21

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

DEUX TERRAINS

(Subdivion Meiross, addition à ou près de Gulfport, Miss.)

QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY

No 101.249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu et suivant un ordre rendu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite à savoir:

1er Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier dressé par C. A de Armas, daté du 23 mai 1873, s'adjoignant et mesurant chacun en mesure américaine, 29 pieds un pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de cent onze pieds, neuf pouces, et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième—Lots 1 et 2 dans l'ilet 2 de la subdivision Melrose, adjoignant ou près de Gulfport, Mississippi, comté Harrisson, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock Etat du Mississippi dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après:

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38 inclusivement dans l'ilet 116.

Terrains 1 à 6, inclusivement, Nos 33 à 38 inclusivement, dans l'ilet 153.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur devant Théodore A. Beck, notaire dans cette ville. Un dépôt de 10 0|0 sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Leger et Gleason, avocats.
12 oct—13 20 27—nov 3 10 14

UNION SANITARY EXCAVATING CO.,

[illegible] Président. Incorporée en 1882 LOUIS BUCH Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. (Telephone Main 3313. TERMES RAISONNABLES

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne Carondelet.

UTILE--INSTRUCTIVE--JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE

(Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8683 visiteurs. Prospectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières

Stocks et Bons,

202 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange [illegible]

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway New York

Branch Office [illegible] Washington, D. C.

Ernest A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGES

2437 rue VILLERE, coin MUSIQUE
2445 rue VILLERE, près MUSIQUE
1343 rue MUSIQUE entre VILLERE et URQUHART
2448-2450 rue VILLERE, entre MUSIQUE et ARTS

Deux Actions du Fonds Capital de la "Third District Savings, Banking and Trust Company."

JEUDI, 14 novembre 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Succession d'Andrew Stein.

No 101.769—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur. —Bureau 806 rue Perdido — le JEUDI, 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, signé et daté du 3 octobre 1912, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1. Un certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 612, borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cinquante six pieds et six pouces de l'encoignure de la rue Musique et mesure en mesure américaine trente-huit pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 2445 rue Villeré près de la rue Musique, et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant 3 chambres, hangars et citerne.

2. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, formant le coin des rues Villeré et Musique et mesurant cinquante-six pieds de face rue Villeré sur une profondeur et façade rue Musique de trente-deux pieds.

Les améliorations sont connues comme No 2437 rues Villeré, coin Musique et consistent en un cottage en bois ayant cinq chambres, grande cour et hangars.

3. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Musique et Arts, désigné par le No 3, sur un plan de A. Castaing, architecte déposé dans le bureau de O. Drouet, ancien notaire, lequel lot de terrain mesure, en mesure américaine, quarante trois pieds de face rue Villeré sur une profondeur de soixante quatre pieds.

Les améliorations se trouvent aux Nos 2448-2450 rue Villeré, entre les rues Arts et Musique et consistent en une boulangerie, ayant les chambres à pains, four, étable et grande cour.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et district que la troisième propriété ci-dessus décrite, et mesure trente trois pieds deux pouces de face rue Musique sur une profondeur et façade de soixante-dix-sept pieds rue Villeré et est désigné par le No 1 sur le plan ci dessus mentionné de Castaing.

Les améliorations se trouvent au No 1343 rue Musique, entre les rues Villeré et Urquhart et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant à peu près 4 chambres, citernes, hangars.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et tous les certificats réclamés pour la vente seront aux frais de l'acquéreur. l'acquéreur devant payer et assumer les taxes de l'année 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être passées devant Théodore A. Beck, notaire. Au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent doit être fait au prix d'achat, en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

Léger & Gleason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
MAISON DOUBLE.

1724 rue St Antoine, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 14 novembre 1912 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mathilde Caroline Methe, épouse de William D Langehan.

No 101,199.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 14 novembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu signé le 7 octobre 1912, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-près décrite, à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet 769 (anciennement No 50 du Faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman, (anciennement Solidelle) et Derbigny (anciennement Prosper), lequel lot est désigné par le No 20 sur un plan de Joseph Bruffa, voyer, et mesure d'après le dit plan, en mesure américaine vingt six pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur la rue St Antoine par une profondeur de ce cent quinze pieds quatre pouces et une ligne.

Les améliorations se trouvent au No 1724 rue St-Antoine et consistent en une maison double en bois, couvert en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté.

Conditions — La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par un billet de l'acquéreur portant intérêt à 7 pour cent, et ladite note garantie par lien de vendeur, privilège et hypothèque avec toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit de cette ville; l'acquéreur ou les acquéreurs devront payer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes de 1912, le prix de tous les certificats et l'acte de vente devant James Simeon, notaire. Un dépôt de 10 0|0 sera réclamé au moment de l'adjudication en acompte de la vente

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double avec deux étages à l'arrière 1220-1222 rue Amélia, entre les rues Camp et Chestnut.

Loué $36 par mois

JEUDI, le 14 novembre à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Jules J Viosca vs Mary E. Moore et al.

No 100.266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido —JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220 1222 rue Amélia, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 269, borné par ladite rue Amélia Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds, quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne approchant le plus près de la rue Chestnut et une profondeur d'à peu près cent onze [111] pieds sept pouces sur le côté de la ligne le plus près de la rue Camp la même étant composée du tout du lot No dix-huit et d'une partie du lot dix neuf. Acquis par Mme Veuve Bridget M Gegarty le 16 décembre 1896. C. O. B. 165 folio 220.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde en un crédit d'un an ou deux ans, garanti par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an sur les paiements arriérés depuis la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement. Le vendeur devra collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date du jour où sera signé l'acte de vente devant notaire. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication le prix de tous les certificats nécessaires à l'acte de vente et en plus devra assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat à collecter pendant l'année 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion splendide pour les spéculateurs

Propriétés de choix du Troisième District.

Un carré de terrain de valeur faisant face à l'ave St-Roch et aux rues Galvez, Johnson et Espagne.

Deux lots de terrain rue Duels, entre les rues Bourbon et Touro.

Lot de terrain de choix rue Touro, entre Miro et Tonti.

In Re Joseph R. Bres et al vs Jeanne Elise Charlotte Gerbault.

No 101.560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage), JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte, ce quatrième jour d'octobre 1912, et le jugement signé en Cour ouverte le dixième jour d'octobre 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District. Division A, absent en congé, dans l'affaire intitulée Joseph M. Bres et Al. versus Jeanne Elise Charlotte Gerbault, il sera vendu aux enchères publiques, en effet de partage, à savoir—

1° Un certain carré de terre dans le Troisième District de la Nlle Orléans, désigné par le No 1021, borné par l'avenue St Roch et les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant trois cent vingt-et-un pieds, deux pouces et sept lignes de face sur l'avenue St-Roch et la rue Espagne, et 270 pieds et 8 pouces sur l'une et l'autre des rues Galvez et Johnson. Ledit carré subdivisé en 24 lots (Nos 1 à 24) suivant le croquis par Edgar Pilié, voyer, daté du 28 août 1910.

2° Le tout d'une certaine parcelle de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1548 borné par les rues Bourbon, Touro, Hope et Duels et mesurant 50 pieds de face sur la rue Duels par une profondeur de 150 pieds.

3° Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1175 et désigné comme lot No 1 dudit carré, qui est borné par les rues Touro, Miro Bourbon et Tonti, et mesure 32 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de 128 pieds.

Conditions—Comptant — Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs et seront passés devant Alphonse J. Cuneo, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

MM. William W. nons Wall, Charles Schneidau et James B Rosser Jr, avocats
E. Howard McCaleb, curateur ad hoc.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur

UN SIMPLE COTTAGE, 3130 AVENUE Washington sur deux grands lots, Succession de Jacob Sil, No. 101,063 Cour Civile de District, Division E. Par Ramsey et Danziger, bureau 341 rue Carondelet, C. A. Ramsey, encanteur, le jeudi 31 octobre 1912 à la bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la dite cour Division A, maintenant absent en congé, dans le cas ci dessus intitulé et numéroté et à moi adressé, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terrain avec les bâtisses et les améliorations situés dans le 4me dist., carré 422 bornés par les avenues Washington et Upperline et les rues Roman et Derbigny, désignés par les Nos 7 et 8, plan par Edgar Pilié, voyer, du 8 juillet 1901, mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Washington par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 8 commence 33 pieds 3 pouces et 7 lignes du coin de Roman et Ave Washington.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et l'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, 10 0|0 devra être déposé au moment de l'adjudication

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains pour Bâtir

Dans une Section Améliorée,

Près d'une ligne de Cars.

Succession d'Antoine Anciles.

No 100,562—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré anciennement No 91 maintenant No 203 borné par les rues Vertus (maintenant Rocheblave), Nlle Orléans, Tonti et St Bernard (maintenant Allen). Les dits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 et mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Vertus par une profondeur de cent cinquante pieds en mesure française, désignés sur un plan de Joseph Pilié, annexé à un acte de vente devant Octave De Armas, ancien notaire, daté le 10 juillet 1830. Les lots de terre ci-dessus mentionnés seront vendus comme quatre lots, mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cinquante pieds en mesure française.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912, en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera réclamé de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant Geo Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois

No 3425 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI le 31 octobre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc. No 3425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Hewes et la ligne de Bloomingdale; ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan par B. M. Droesner, voyer, daté du 31 mars 1896, annexé à un acte devant N. B. Trist, ancien notaire, en date du 9 avril 1906, et suivant ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun, la même largeur en arrière sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jos Oppenheimer versus Frank Lake.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 54 072—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Div. A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727-731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 9 novembre 1912, à 10 a. m., la propriété ci après décrite, à savoir: Un tabouret de piano, un dessus de piano, 8 paires de rideaux en dentelles, 2 stores, 1 armoire à glace, 1 toilette, 1 lavabo, 4 chaises en rotin, 2 berceuses, 1 table de centre, 1 tapis, 1 chambre de nattes, 4 tableaux, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée selon l'inventaire à mon bureau. Condition—Comptant.

M V LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—K. V. Richard avocat.

29 oct—29—nov 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Marie Louise Catalogne, veuve de J. Artigues, versus William Bond.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 54,645 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable juge de la Division B, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI le 31 octobre 1912, à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Stanley à Sans Piano et un tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans— Emile Pons, avocat pour la demanderesse.

22 oct—22 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Messrs F. Hollander vs Jos Falco.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 54 804.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la division A, Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, agissant pour la Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir. Un lot d'épiceries et un lot de liqueurs et licences de ville et d'état pour l'année 1912, et un comptoir d'épiceries, 1 compteur d'huîtres et une grande glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, selon inventaire en mon bureau. Conditions.— Comptant—M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans —E. M. Roberts, avocat pour le demandeur.

22 oct—22 27 31